

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CSE

Le SNJ est aux côtés de tous les salariés de France 3 Picardie

Vous êtes amenés à voter pour vos représentants.

Le SNJ, premier syndicat de la profession, doit passer les 10% de suffrages exprimés pour garantir sa représentativité et conserver ainsi son droit de signature, de préavis de grève, de suivi de commission, de délégués syndicaux, etc. Il n'existe pas de collège journaliste à FTV : tous les salariés du collège « cadre » (journalistes et la grande majorité des techniciens) votent ensemble. Les confédérations sont donc favorisées.

Le mode de scrutin depuis 2018 ne permet plus de voter directement pour vos représentants en local. Vous voterez pour les candidat.e.s au CSE réseau qui désigneront vos représentants de proximité dans chaque antenne selon le rapport de force syndical national.

Lors du dernier scrutin, vous aviez crédité le SNJ en Picardie de plus de 21% des voix derrière la CFDT et la CGT, soit le 3ème meilleur score du syndicat au niveau national dans une antenne du réseau. Un très bon score, qui était cependant entaché d'un fort taux d'abstention (40%).

Les valeurs du SNJ

Le SNJ FTV défend l'info de service public, la déontologie de notre profession et les conditions de travail dignes permettant de les exercer pleinement. Les CDD qui travaillent parallèlement dans le privé le confirment : à France 3, on a le temps de réfléchir à son reportage, de vérifier ses infos. Le SNJ n'est pas opposé à l'évolution des métiers, aux nouveaux outils, mais cela doit se faire sans expérimentation sauvage, dans le dialogue social (aviwest, web, UTS, montage, etc) : le journalisme n'est pas une compétence complémentaire !

Exemples d'actions concrètes du SNJ à Amiens depuis 2018

- Remonter directement les doléances de la rédaction auprès de la rédaction en chef ou en sollicitant des réunions de service, notamment sur le rôle de la conférence de rédaction pour qu'elle redevienne le lieu du débat éditorial, la défense des propositions de sujets des journalistes, le calage des sujets, le temps de préparation, sur les directs parfois systématiques par aviwest le midi, le management infantilisant et la démotivation qui en découle.
 - Action contre le déménagement de la salle de conférence à l'étage qui aurait limité le nombre de journalistes présents et affaibli encore plus le débat éditorial.
 - Accompagnement et conseil pour les permanents visés par des procédures disciplinaires.
 - Soutien de rédactrices victimes de propos sexistes par des interlocuteurs ou des confrères extérieurs.
 - Provocation de débat en conférence de rédaction sur la grève du 18h30.
 - Envoi de courriers aux élus de Picardie (députés et sénateurs) contre l'article 24 de la loi sécurité globale, intervention dans les médias locaux.
 - Relai des doléances pour les comités des salaires et des demandes de mobilité de CDI ou de permanentisation des CDD.
- Et via le mandat de représentant de proximité du délégué syndical SNJ : relai des doléances et interrogations sur les conditions de travail individuelles et collectives en instance RP (évolution de carrière, santé au travail, prévention du harcèlement, aide et conseil aux CDD sur le CPF, contrats durant le confinement, salaires des alternants, etc).

(...)

- Tracts et mobilisations, souvent avec le concours de collègues PTA.
- Contre l'abandon du DSNG (en intersyndicale). La rédaction dénonçait l'affaiblissement et la dégradation du métier de journaliste par des tâches techniques supplémentaires (envoi d'images, recherche de réseau) avec l'aviwest. La journée de grève a été suivie par la quasi-totalité de la rédaction et un tiers des PTA.
- Contre les consignes abusives en matière de sécurité pour les agents d'accueil (avec la CFDT).
- Pour dénoncer les mensonges publiés par le président des chasseurs, Willy Schraen, contre une

équipe de reportage.

- Contre l'utilisation frauduleuse répétée d'un véhicule de service par l'ancien chef de centre (avec la CFDT).
- Sur l'enquête LDH du web des HDF : dénoncer la gestion calamiteuse de la direction et de la RH des tensions existant au sein du web et les conséquences désastreuses de la restitution par le cabinet Intertys.
- En intersyndicale : contre le confinement de l'info en HDF en janvier 2022.
- Pour dénoncer les loupés de l'actualité dûs à l'instabilité de la rédaction en chef adjointe et à notre organisation.

Vous pouvez compter sur le SNJ et le SNJ compte aussi sur vous pour que sa voix porte au sein des instances représentatives du personnel.

**Vos candidats amiénois pour le CSE sont Benoît Henrion (titulaire) et Zohra Hamdane (suppléante).
N'hésitez pas à les solliciter.**

Une permanence est prévue le 8 mars à la station.

Amiens, le 3 mars 2022